****

**Formulaire de demande d'allocation doctorale "Loire Val Health"**

***(à remplir en éliminant ce qui est en bleu ou non-nécessaire)***

*Préambule*

Le projet Loire Val Health (LVH) a été évalué par un jury international qui a fait la recommandation au gouvernement français de financer ce projet dans le cadre de son programme France 2030. Ce projet doit être transformant et structurant au sein de l'établissement mais aussi au-delà, puisqu'il est développé en partenariat avec l'université d'Orléans, ainsi qu’avec les CHU et les organismes de recherche en région. Sa gestion sur 8 ans a été confiée à l'ANR qui évaluera le déroulement du projet et le respect des engagements pour la poursuite des financements. Il est donc essentiel que ces allocations doctorales soient attribuées selon les caractéristiques qui ont été énoncées dans ce projet (renforcement des 3 axes d'excellence en santé, humaine et animale, interdisciplinarité, structuration régionale). Un Scientific Advisory Board (SAB) international sera le garant de la bonne conduite du projet.

Une seule allocation pourra être proposée par unité (+1 par tranche de 20 HDR pour les grosses unités), sachant que le programme ne dispose que de 5 à 7 allocations doctorales à distribuer par an.

**A. Eléments généraux relatifs à la thèse (5 à 6 pages max.)**

**1. Encadrant(s) :**

Nom du directeur ou de la directrice de thèse :

Email :

Unité, Equipe :

Co-directeur/directrice de thèse (éventuellement) :

Email :

Unité, Equipe :

Co-encadrant (éventuel - limité à un seul co-encadrant(e) et à deux en cas de co- direction de thèse) :

Email :

Unité, Equipe :

**2.** **Informations administratives sur le ou les encadrants** (1 page max) : thèses encadrées au cours des 5 dernières années ; publications et devenir professionnel des doctorants ou doctorantes ayant soutenu leur thèse sous leur responsabilité ; thèses encadrées en cours ; publications les plus significatives sur les 5 dernières années, contrats de recherche obtenus ; brevets des 5 dernières années (si pertinent) ; interventions en lien avec la société.

**3. Présentation du (ou des) laboratoire(s) d'accueil** (1 page max) **:** publications et / ou réalisations majeures au cours des 5 dernières années, relations internationales, relations avec des acteurs économiques ou sociaux en France ou à l'étranger.

 **4. Titre de la thèse** (en français et en anglais) **:**

**5. Mots-clés** (en français et en anglais) **:**

**6. Résumé** (en français et en anglais, 1/2 page pour chaque):

**7.** **Programme** **de la thèse** en 2 à 3 pages (en français ou en anglais), en mettant en évidence le caractère novateur de la recherche

*En accord avec les recommandations de l'UE, les demandes devront en plus préciser : (i) la pratique du laboratoire en général et des encadrants en particulier pour publier en open science / effectuer des dépôts de toute production scientifique sur HAL; (ii) la dimension éthique de la recherche proposée; (iii) l'intégration de la question du genre dans la recherche proposée.*

**B. Eléments spécifiques au programme LVH (2 à 3 pages max)**

**1. Caractère interdisciplinaire/structurant du projet** **de thèse au vu des critères ci-dessous :**

*Les critères ci-dessous peuvent se cumuler, au bénéfice d’un renforcement du caractère interdisciplinaire / structurant du projet*

* Lien entre au moins 2 des 3 axes de recherches du projet LVH (infectiologie, biomédicaments et petites molécules, santé mentale/neurosciences) ;

* Aspect one health homme/animal/environnement ;
* Projet en interface entre biologie/santé et sciences humaines et sociales ou projet entre les sciences humaines et sociales et un CHU ;

* Projet en interface entre biologie/santé et sciences & technologies (matériaux, électronique, informatique,....) ;

* Complémentarité des recherches sur les 2 sites de Tours et Orléans (co-direction de thèse, séjour court dans une équipe de recherche de l'autre site, utilisation de ressources mutualisées,....)
* *L'interdisciplinarité sera peut-être difficile à obtenir en début de programme dans certains secteurs, mais il est attendu qu'elle prendra corps au cours du programme, en phase avec l'animation scientifique qui sera mise en place.*

**2. Justification de la demande financière pour accompagner le projet** (1/2 page max)

Sachant qu'en moyenne une thèse plutôt axée sur des sciences expérimentales pourra bénéficier de 40 K€, une thèse en SHS de 15 K€ (à moduler bien sûr en fonction de l'interdisciplinarité du projet).

*Remarques :*

* Cette dotation ne sera peut-être pas toujours suffisante pour réaliser le projet de thèse. Dans ce cas, il appartiendra aux encadrants de la thèse et à leur unité de recherche de trouver les compléments de financement (à expliciter alors dans la demande).
* L'apport d'un co-financement à 50% de l'allocation doctorale pourra constituer un levier pour l'obtention d'une allocation (le mentionner alors dans la demande).
* Il est nécessaire de veiller au fait que les allocations ne seront attribuées que pour 3 années. Si la durée de la thèse excède 3 années, il appartiendra aux unités de recherche de prendre en charge le financement de la prolongation.

**3. Mention d'une éventuelle mobilité du doctorant ou de la doctorante** recrutée sur le projet pour un séjour de 2 à 6 mois à l’international, dans un autre laboratoire , académique ou non-académique, ou plus largement dans une université, avec lettre d'accord du laboratoire d'accueil (ou de l’université d’accueil). Ces mobilités ne sont pas obligatoires mais elles pourront être financées par le programme. Une mobilité vers une université partenaire des alliances Neolaia ou Athena constituera un plus (1/2 page max).